



Mont-Carmel, le 6 février 2017

Comité sur l'avenir de l'église,

Objet : Les couts des expertises et le financement

Le comité sur l'avenir de l'église vous a déjà diffusé les deux rapports d'expertise sur la faisabilité et l'évaluation des couts du projet de transformation de l'Église en salle multifonctionnelle.

Nous tenons à vous informer des coûts des expertises engagés. La firme d'architecte nous a coûtés 5000 \$ avec les taxes de 5748.75 \$ alors que les couts de l'ingénieur nous ont coûtés 4484.03 incluant les taxes, soit 3900 \$.

Ses frais d'expertise ont été assumés grâce au support financier de l'évêché pour 3000 \$ et grâce à une subvention de la MRC de 2000 \$ dans le cadre du programme de soutien de l'entente de développement culturel 2016 laquelle bénéficie du support la MRC de Kamouraska, de Groupe coopératif Dynaco, de la commission scolaire Kamouraska Rivière-du-Loup et du ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec. Le solde a été assumé soit 5232.78 \$ par la Fabrique de Mont-Carmel.

Le comité poursuit ses démarches pour envisager le financement des travaux et la population sera tenue au courant au fur et à mesure. Le 18 janvier il y a lieu rencontre du conseil de fabrique, du conseil municipal et du comité, en présence des deux experts. Leurs rapports ont été précisés et acceptés à l'unanimité. Le comité se met donc à l'œuvre sur les sources de financement et la structure juridique qui prendrait en charge du bâtiment et de ses opérations. Nous sommes toujours désireux de recevoir vos commentaires et vos suggestions.

Clément Massé, président
Comité sur l'avenir de l'Église de Mont-Carmel

Municipalité de Mont-Carmel
22 rue de la Fabrique
Mont-Carmel, Québec
G0L 1W0

M. Clément Massé, président du Comité sur l'Avenir de l'Église